

REVUE DE PRESSE du 26/08 au 01/09 2012

Nous avons regroupé les articles en quatre catégories :

1. Le paysage maçonnique qui semble continuer à bouger fortement ; en l'occurrence concernant cette fois le RER et PHALEG ;
2. La succession d'actions en justice relatives aux SGC des 31 août et 6 septembre.
3. La GL-AMF qui vient de finaliser son système informatique.
4. Divers articles sur la crise de la GLNF et ses racines

LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DE LA SEMAINE

LE PAYSAGE MACONNIQUE SEMBLE BOUGER.

MERCREDI 29 AOÛT.

Le myosotis PACA pose la question : « [il y aurait-il impasse pour Phaleg ?](#) ».

En effet, faisant référence à des rumeurs grandissantes parmi les Frères du RER et à un vent de panique qui semble parcourir le GPRF.

L'article [rappelle d'une part son étonnement](#) face à la stratégie des dignitaires du GPRF et d'autre part rappelle l'offre faite par PHALEG aux frères des trois premiers degrés du RER. Cette dernière consistait à « devenir membre d'une loge allemande tout en continuant à organiser en France leurs tenues de loges, sans avoir à se déplacer le moins du monde, et sans rien changer à leur rituel grâce à un accord qui aurait été passé avec cette loge d'accueil; seuls quelques Officiers ayant besoin d'aller en Allemagne pour se faire « installer » par la Loge fournissant l'accueil en question ».

Aussi, demande César, pourquoi ces rumeurs soudaines ? Il y aurait-il une impasse ? Si oui laquelle ou lesquelles ? Et dans ce cas que va faire le GPRF ?

GLNF : MANŒUVRES ET PROCEDURES AUTOUR DU SGC.

LUNDI 27 AOÛT.

La Lumière relève une « [nouvelle provocation de la gouvernance de Stifani à l'égard de l'administratrice judiciaire](#) » dans le sens où Me Baloup publie un [communiqué](#) qui affirme que « *la désignation du prochain GM interviendra les 31 août 2012, lors de la réunion du SGC et à nulle autre date* ». François Koch note aussi que le scrutin sera à un seul tour.

Cette provocation de Me Baloup est immédiatement suivie par le dépôt d'une [assignation d'un membre du SGC](#) qui demande au TGI d'interdire à Me Legrand de réunir le SGC le 6 septembre...

François Koch publie aussi la [lettre de François Stifani](#) aux membres de la GLNF dans laquelle le GM les invite à être présents les 31 août pour désigner le futur candidat GM.

L'auteur estime en conclusion que cette agitation et toutes ces grandes manœuvres seront loin de convaincre la GLUA de renoncer à retirer sa reconnaissance à la GLNF le 12 septembre prochain.

Le myosotis Maine-Atlantique détermine que nous sommes « [à l'aube d'une semaine décisive... L'état de décomposition avancée de la GLNF !](#) ».

En effet, Sirius Black se pose la question de savoir où en est la GLNF et pense à tous ceux qui sont restés en son sein.

L'auteur publie ensuite la lettre anthologique de Stifani adressée aux membres du SGC pour les convoquer le 31 août. Le contenu de ce courrier est absolument pathétique juge-t-il.

En complément de son article, Sirius Black nous apprend l'assignation de Me Legrand par un membre du SGC afin que la procédure mise en œuvre par celle-ci soit jugée nulle et de nul effet : «... *Et voilà la GLNF à nouveau dans l'impasse !...* ».

Le myosotis PACA, titre « [GLNF - l'imbroglio judiciaire se construit](#) ».

L'article prend acte des courriers successifs de Baloup, aux membres du SGC, faisait savoir que l'objet du jour du 31 était désormais la désignation du GM et non plus seulement l'évocation des modalités de l'élection, et de l'action en justice au travers d'un membre du SGC.

César se demande à nouveau si tout cela ne serait autre que la mise en place d'un imbroglio ayant pour finalité de gagner du temps (confer article précédent « [Il y aurait-il collusion ?](#) »).

MARDI 28 AOÛT.

La Lumière rend compte du déroulement de l'audience de ce jour au TGI dans son article « [GLNF en justice : Me Legrand déjoue une singulière manœuvre](#) ».

François Koch nous fait part de sa première impression : «... *J'ai déjà assisté à beaucoup d'audiences judiciaires avec force déballage sur la crise de la GLNF, mais celle-là est certainement la plus gratinée. Et le plus gros scoop intervient dès le début de la première plaidoirie...* ».

Le demandeur, membre éminent du SGC se retrouvant seul à plaider au lieu des 450 prévus, il n'a a priori pas mandaté d'avocat, d'autant plus que le contenu de l'assignation ne correspond pas à ce qui lui avait été annoncé !

L'avocat de Me Legrand plaide la nullité de cette procédure engagée à l'origine par Me Baloo et il estime qu'il s'agit d'une **tentative d'escroquerie au jugement...**

Suite de la saga : le rendu du tribunal interviendra le 30 août.

Le myosotis de PACA commente lui aussi « [le cirque GLNF se donne en spectacle TGI](#) ».

Alors que Baloup avait annonçait cette assignation, César constate que le nom de e dernier n'apparaît pas dans les documents officiels. Il observe aussi avec surprise que l'avocat du demandeur, (par ailleurs député GMP de Rouvray), s'est fait remplacer au dernier moment.

César, rappelant certains des coups judiciaires tordus de l'équipe stifanienne, n'est tout compte fait que peu surpris par cette dernière manœuvre où le demander officiel fait savoir qu'il n'a pas donné un mandat pour les conditions qui ont prévalu.

MERCREDI 29 AOÛT.

La Lumière nous informe qu'à la « [GLNF : le bras de fer Stifani-Legrand s'intensifie](#) ».

Me Legrand publie un [communiqué](#) au ton très ferme dans lequel elle s'oppose à la réunion du SGC le 31 août : guerre ouverte ?

Le myosotis PACA titre « [la réponse de la bergère au berger ne s'est pas faite attendre](#) ».

En effet, Me Legrand en réaction au numéro d'illusionniste tenté auprès du TGI, annonce, sauf décision contraire du TGI, qu'elle d'interdira la réunion du SGC le 31 août. Voir son [communiqué](#).

Mais César reste dubitatif devant toutes les possibilités de nouvelles actions en justice des uns et des autres.

César soulève en particulier l'absence de correction de la composition du SGC dont le nombre des membres (près de 450) devrait être un pourcentage (au maximum 1 %) du nombre des adhérents de la GLNF. Or, César fait remarquer que les effectifs de la GLNF ont fondu comme neige au soleil et qu'aucune des parties n'a soulevé la question de l'ajustement des effectifs du SGC.

JEUDI 30 AOÛT.

La Lumière publie un flash en provenance du TGI de Paris : « [GLNF : échec de la gouvernance de Stifani devant le tribunal](#) ».

Dans ce communiqué, François Koch nous apprend que le TGI donne raison à Me Legrand pour la réunion du SGC le 6 septembre.

Le myosotis de PACA titre « [SGC – Le TGI rejette la demande du clan Stifani et celui-ci accuse Legrand](#) ».

César analyse la façon dont Stifani choisi de réagir dans son [courrier](#) adressé aux membres du SGC afin de ne pas perdre la face, essayant de donner l'image qu'il choisit de son plein gré d'annuler sa propre réunion du 31 au motif d'éviter un double déplacement ! Ridicule !

César relève aussi que, tout aussi ubuesque dans son attitude, Stifani accuse par avance Me Legrand d'être la cause du retrait de la reconnaissance de la GLNF par la GLUA le 12 septembre...

Le myosotis de Lutèce nous prédit « [les dernières nouvelles de demain...](#) ».

Hagard du Nord estime que le GM a commis une erreur (doux euphémisme) en tentant d'imposer Pisan comme lieu de réunion des membres du SGC le 31. Ce lieu serait susceptible d'une non mise à disposition par Me Legrand...

En dernière minute, Hagard du Nord produit [le jugement](#) qui déboute en tout le demandeur, jugement qui contraint Stifani à annuler [par courrier](#) sa réunion du lendemain.

L'auteur extrait de ce courrier quelques arguments délirants : *profanation espérée et attendue par quelques cadres... la perte de reconnaissance imputable à Me Legrand...*

Dans la foulée, l'auteur publie le [communiqué de Me Legrand](#) restreignant l'accès de Pisan aux seules personnes autorisées...

VENDREDI 31 AOÛT.

Le myosotis **Maine-Atlantique** compte le nombre des tours de scrutin : « [le manège des sept... fera... Un seul tour !](#) ».

Sirius Black nous résume les derniers événements survenus à la GLNF ces derniers jours : le 28 : TGI de Paris, le 30 : son jugement et les explications de texte de Me Legrand, dans la foulée le communiqué de François Stifani et enfin le 31, la réunion chez Me Legrand.

Huit au départ, sept à l'arrivée car l'un s'est désisté, six présents ou représentés (absence remarquée de Daniel Jacq...).

Les sept ont été autorisés à candidater, mais la désignation du candidat se fera à un seul tour de scrutin.

Sirius Black passe ensuite la revue du CV profane et maçonnique des huit candidats, sans oublier de réclamer au passage le grand livre des comptes.

L'auteur remarque d'autre part que pour la prochaine AG il faudra être à jour des cotisations au titre de l'année 2012/2013 (et précédentes), donc vraisemblablement payer une nouvelle fois... *Pour ne rien voir !*

Sans compter les procédures d'annulation susceptibles d'être intentées, par exemple pour un motif tout trouvé : le 1 % statutaire du nombre des membres du SGC...

Le myosotis **Breton** lance un appel à la prudence car bien qu'ayant enregistré « [encore un succès juridique, on n'est pas sorti de l'auberge !](#) ».

Malgré le fait que le demandeur « à l'insu de son plein gré » a souhaité ne pas poursuivre la procédure juridique pour l'interdiction de la réunion du 6 septembre, le tribunal n'a pas accepté cet abandon de procédure et a donc rejeté toutes ses demandes...

Condamné à 5000 EUR de frais de justice et à payer les frais d'avocat de Me Legrand, ces faits sont susceptibles de décourager d'autres tentatives.

Toutefois, ce jugement est susceptible d'appel.

Il n'en reste pas moins vrai que le vote du 6 septembre à un seul tour pourrait voir la nomination de Daniel Jacq..., ce qui risquerait de donner lieu à un rejet par l'AG (NDLR : et encore un tour de manège...).

LA GL-AMF PREPARE SA RENTREE DE SEPTEMBRE

VENDREDI 31 AOÛT.

Le myosotis **PACA** signale que la GL-AMF vient de finaliser « [un système informatique cohérent avec ses valeurs](#) » Le système informatique, ne se veut pas un outil de centralisation mais au contraire souhaite mettre à la disposition de chaque Loge et de ses VM et Frères ce qui peut faciliter la vie maçonnique, le bon fonctionnement administratif et financier des loges. Par contre cela implique que ceux-ci devront se prendre en charge et assumer leurs responsabilités.

LES DIVERS DE LA SEMAINE

MERCREDI 29 AOÛT.

Le myosotis de Lutèce produit un article sur le « [mélange des genres](#) ».

Hiram le rouge se projette déjà dans les derniers soubresauts de la GLNF qui ont pour seule et unique origine : le profane.

L'auteur regrette un autre aspect de la lutte : la désagrégation du socle de fraternité par manque de séparation du profane et du sacré...

JEUDI 30 AOÛT.

Le myosotis Lutèce a eu une « [prémonition](#) » lorsqu'il qui produisit dans un précédent article sa « [chansonnette aux émules](#) ».

Il ignorait alors la lettre de Stifani aux membres du SGC, membres qu'il incitait à aller voir un près plus vert, loin d'une justice instrumentalisée...

VENDREDI 31 AOÛT.

Le myosotis Lutèce fait un bref détour par « [les fonds de l'OAF et la gestion des GMP de la GLNF](#) ».

Hiram Rouge nous rappelle que cela fait plusieurs mois qu'il est demandé aux parties intéressées de nous accorder la consultation du grand livre des comptes de la GLNF...

Malgré les audits et analyses professionnelles, Hiram Rouge demande la présentation de preuves tangibles : livre de comptes, pièces comptables enregistrées, rapports de gestion...

Toutefois, cela ne doit pas nous faire oublier la comptabilité des nébuleuses parallèles à la GLNF telles que l'OAF et plus particulièrement la gestion de certains GMP qui semblerait, d'après l'auteur, sujette à caution : et de citer l'exemple particulier d'une loge dans laquelle les fonds de l'hospitalier auraient été susceptibles de servir à combler des délicatesses et des défauts de remboursement de prêts.

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE.

Le myosotis Neuilly-Bineau s'interroge sur le fait que « [les quadras jettent le gant](#) » car Thibault CAY... GMP de Pisan s'est désisté et que le GMP de Neuilly-Bineau est resté dans l'ombre, alors même qu'ils sont tous les deux les poulains de Jean-Paul Dup...

Sully se remémore quelques tranches de vie et motivations par divers entretiens avec le GMP de de Neuilly-Bineau.

Il constate que la fracture est définitive et irréductible avec ce dernier car les voies choisies par chacun sont totalement différentes malgré un profond respect mutuel.

CONCLUSION

Les deux semaines qui viennent avec la rentrée des loges de l'Alliance et de la GLNF, la désignation d'un candidat GM de la GLNF par le SGC du 6, et la réunion de la GLUA du 12.

Et cela, c'est sans compter avec les éventuelles annonces des GL européennes et autres bouleversements potentiels de l'environnement maçonnique.

Fraternellement,

Philippe et Christian